



Essor
Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Essor

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'Association Essor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Essor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

☞ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

☞ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport annuel et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 19 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Sandrine Ledez

ACTIF				PASSIF			
	renvoi	2017	2 016		renvoi	2017	2 016
I - ACTIF IMMOBILISE				I - FONDS PROPRES	3.1		
IMMO.CORPORELLES ET INCORPORELLES				Réserves statut. ou contract.		395 863	387 927
Mat.bureau et info.		29 414	28 716	Fonds renouvellement nx prog.			
Installation Agencement Aménagement		1 561	1 561	Report à nouveau			
Logiciel		5 819	5 819				
Amortissements		-29 208	-28 565				
Amortissements Mat transport		0	0				
Amortissements Logiciel		-5 609	-5 129				
Net	2.1	1 976	2 401	Excédent recettes/dépenses		10 279	7 936
TOTAL I		1 976	2 401	TOTAL I		406 142	395 863
II - ACTIF CIRCULANT				II - DETTES			
CREANCES PROGRAMMES	2.2	92 149	141 843	FONDS DEDIES AUX PROGRAMMES	3.2	3 225 222	3 087 307
Education au développement			2862	Education au développement		14 730	
Cameta3				Multipays Rural			
Bureau Brésil 2		57 570	21 944	Beira 4		73 162	101 752
Bureau Mozambique		959		Bongor		359 255	350 629
Paraiba				Ressources à affecter			
Fortaleza Stimulation				Autres (Fonds solidaire...)			
Ados Brésil				Bureau Mozambique			10 001
Education Brésil		13 753	54 952	Convention Programme FIP 2			
Tchad 3				Congo		749 941	
Education Jeunesse				Education Brésil			
Convention Programme FIP 2			57 747	Tchad DH		465 910	
Lancement nouveau programme		4 269	4 269	Cap Vert 3			
Bureau Tchad		15 599		Education Maputo			
				Convention Programme FIP 2		476 002	
Ressources à affecter			69	Multipays			
				AUPU Agric. Périurbaine 2			10 279
				Beira 3			
				Mouvattitude		166 595	319 739
				Ndjamena		391 399	634 077
				Bongor		141 360	357 973
				Convention Programme Educ 2		112 525	605 643
				Guinée Bissau 2		114 514	358 523
				Multipays Rural 2		159 830	338 693
AUTRES CREANCES	2.3	2 621 819	3 322 118	AUTRES DETTES	3.3	144 581	132 592
Restant à recevoir Nouvelles Subventions Pluriannuelles octroyées en 2017		1 610 404	917 915	Fourn. fact.non parvenues		9 008	10 617
Restant à recevoir Subventions Pluriannuelles des années antérieures		992 964	2 383 066	Provision congés payés		43 281	42 499
Etat (taxe sur les salaires+IS)		12 286	14 411	Organismes sociaux		73 316	70 279
Organismes sociaux		0	0				
Autres créances		6 165	6 726				
DISPONIBILITES	2.4	1 053 418	144 111				
Contrat Assurance Vie		8 350	5 950				
SICAV essor							
SICAV programmes U.E.							
Intérêts à recevoir		2 872	2 562				
BSD (Compte courant Essor)		751 563	31 907				
BSD Compte Epargne		200 453	15 911				
BSD Euros (Comptes programmes)				Produits constatés d'avance	3.4	0	0
BSD Compte Evolutif		87 958	85 396	Subv. Reçues en 2016 concernant 2017			0
			0				
			0	CNASEA			
			0				
Caisse dollars		102	102				
Caisse Euros		776	869				
Caisse Reais		83	71				
Caisse Mécicais		647	696				
Caisse CFA (Guinée Bissau)		215	374				
Caisse CFA (Tchad & Congo)		339	214				
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)		61	61				
TOTAL II		3 767 387	3 608 072	TOTAL II		3 369 802	3 219 898
COMPTES DE REGUL.	2.5	6 587	5 289				
Charges constatées d'avance		6 587	5 289				
Intérêts courus à payer		0	0				
TOTAL GENERAL		3 775 949	3 615 761	TOTAL GENERAL		3 775 949	3 615 761

Association ESSOR - 31 décembre 2017

POSTES	renvoi	%	2017	2016
<u>RESSOURCES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</u>	4			
Financements programmes reçus sur l'exercice (1)	4.1		3 311 903	2 657 902
Financements à recevoir sur dépenses effectuées	4.2		92 149	141 843
Financements des dépenses engagées sur exercices antérieurs			-141 843	-38 464
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	4.3		-3 225 222	-3 087 307
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			3 087 307	3 931 863
Subventions perçues avant début du programme			0	0
Total ressources affectées aux programmes			3 124 291	3 605 836
<u>CHARGES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</u>	4.4			
Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus			-1 969 248	-2 500 287
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)			-1 530	-1 530
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes) et volontaire	4.5		-233 061	-224 336
Salaires RPG (Education, Formation Insertion Professionnelle, Rural)			-167 128	-140 991
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp. de programmes)			-66 777	-68 416
Charges sociale sur salaires /RPG (Educ. ; Formation Insertion Pro ; Rural)	4.5		-100 464	-88 889
Services extérieurs			-9 258	-14 224
Autres services extérieurs			-51 668	-62 474
Total dépenses directement liées aux programmes		83,19%	-2 599 133	-3 101 146
Achats			-1 718	-1 967
Services extérieurs			-23 592	-22 959
Autres services extérieurs			-28 272	-17 081
Impôts et taxes sur salaires du pers. salarié siège et encadrants (chefs de secteurs)			-49 639	-31 923
Salaire du personnel salarié au siège et encadrants			-307 174	-312 833
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants			-112 047	-116 888
Dotations aux amortissements			-2 718	-1 048
Produits financiers affectés aux programmes			0	11
Charges financières				
Produits et charges exceptionnels			0	
Autres charges Gestion			3	-5
Total dépenses de fonctionnement affectées aux programmes	4.6	16,81%	-525 158	-504 693
Total des charges affectées aux programmes		-100,00%	-3 124 291	-3 605 839
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES			0	0
Produits et charges diverses de gestion courante			111	-4
Produits et charges financières sur fonds Essor			3 051	7 069
Charges impôt			-1 595	-1 956
Produits exceptionnels				
Transfert de charges (pôle emploi contrat unique insertion CUI)	4.9		8 712	2 828
SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES			10 279	7 936
RESULTAT			10 279	7 936

(1) hors financements et recettes locales et dépenses effectuées sur ces financements et recettes.

ASSOCIATION ESSOR

ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

De même, les comptes ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du plan comptable général tel qu'il résulte du règlement 99-03 du 29 avril 1999 modifié notamment par les règlements 2000-06 et 2003-07 pour les passifs et par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06 pour les actifs. Ces dispositions n'ont eu aucun impact sur les comptes annuels.

1.1. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2. Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3. Présentation du compte de résultat

La présentation du compte de résultat est adaptée à l'activité de l'association afin de rendre plus lisible les flux de l'exercice. Cette présentation distingue notamment les opérations affectées aux programmes de celles qui ne le sont pas.

1.4. Autres règles et méthodes

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

1.5. Autres règles et méthodes

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2017 : 190 530 €

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/16	Acquisitions	Diminutions	31/12/17
Corporelles	30 277	0	0	30 975
Incorporelles	5 819	0	0	5 819

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/16	Augmentations	Diminutions	31/12/17
Corporelles	28 565	643		29 208
Incorporelles	5 129	480		5 609

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique :	linéaire 3 ans.
Installation/Agencet/Aménagt :	linéaire 10 ans.

2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme. (Le détail des subdivisions comptables par programme est donné page 11 et 12 de l'annexe).

Le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au bilan.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus :

Les montants présentés en "**créances programmes**" correspondent aux dépenses cumulées supérieures aux financements reçus ;

A l'inverse, les montants présentés en "**dettes-Fonds dédiés aux programmes**" correspondent à la part des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas encore été utilisées. L'engagement d'emploi pris par l'association envers les tiers financeurs est inscrit au compte de résultat sous la rubrique "Dépenses à engager sur financement reçus".

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Les "ressources à affecter" correspondent aux fonds privés qui sont dédiés au financement des programmes sans être forcément affectés à une action précise au 31 décembre.

Le détail des créances et des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus et à recevoir	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
EDUCATION AU DEVELOPT	331 710	316 981	14 730	
BUREAU BRESIL 2	328 462	386 031		57 570
BUREAU MOZAMBIQUE	107 217	108 176		959
EDUCATION BRESIL	1 144 634	1 158 387		13 753
CONVENTION PROG. EDUCATION 2	1 758 972	1 646 447	112 525	
BEIRA4	683 265	610 104	73 162	
BONGOR	807 201	665 841	141 360	
GUINEE BISSAU 2	843 213	728 699	114 514	
MULTIPAYS RURAL2	1 880 263	1 720 432	159 830	
NDJAMENA	1 036 391	644 992	391 399	
MOUVA TTITUDE	360 913	194 317	166 595	
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 359 289	883 287	476 002	
BUREAU TCHAD	0	15 599		15 599
UE CONGO	750 000	59	749 941	
TCHAD DH	466 000	90	465 910	
Sous total	11 857 529	9 079 442	2 865 967	87 880
Ressources sur Fonds Privés à affecter	359 255	4 269	359 255	4 269
TOTAL	12 216 784	9 083 711	3 225 222	92 149

Les variations des dépenses entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017 est donnée en annexe 2 par programme.

a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2017 :

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT : Le solde de 14 730 € couvrira des dépenses à engager en 2018.

CONVENTION EDUCATION 2 : Le programme a démarré au 1^{er} juillet 2014 avec une durée de 4 ans. Le solde de 112 525 € couvrira des dépenses à engager en 2018.

BEIRA 4 : Le programme a démarré au 1^{er} janvier 2015. Le solde de 73 162 € correspond à des subventions à recevoir de l'AFD.

BONGOR : Le programme a démarré en avril 2015. Le solde de 141 360 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne et de l'AFD.

GUINEE BISSAU 2 : Le programme a démarré en janvier 2015. Le solde de 114 514 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne.

MULTIPAYS RURAL 2 : le programme a démarré en janvier 2015. Le solde de 159 830 € correspond à des fonds à recevoir de l'AFD.

NDJAMENA : le programme a démarré en février 2016. Le solde de 391 399 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne.

MOUVA TTITUDE : le programme a démarré en octobre 2016. Le solde de 166 595 € correspond à des subventions à recevoir du DFID.

CONVENTION PROGRAMME FIP 3 : le programme a démarré en Janvier 2017. Le solde de 476 002 € correspond à des fonds à recevoir de l'AFD.

UE CONGO : Le programme démarrera en janvier 2018. Le solde de 749 941 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne.

TCHAD DH : Le programme a démarré en décembre 2017. Le solde de 465 910 € correspond à des subventions à recevoir de l'Union Européenne.

b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 57 570 € sera couverte par des fonds propres courant 2018.

BUREAU MOZAMBIQUE : La créance de 959 € sera couverte par des fonds propres courant 2018.

EDUCATION BRESIL : La créance de 13 753 € sera couverte par des fonds propres courant 2018.

BUREAU TCHAD : La créance de 15 599 € sera couverte par des fonds propres courant 2018.

2.3 AUTRES CREANCES

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2017	2018	2019
BONGOR	152 000	152 000	
BEIRA 4	100 817	100 817	
GUINEE BISSAU 2	158 490	113 490	45 000
MULTIPAYS RURAL 2	140 558	140 588	
MOUVA TTITUDE	120 544	120 544	
NDJAMENA	320 555	235 065	85 490
UE CONGO (*)	494 404	209 702	284 702
TCHAD DH (*)	466 000	167 000	299 000
CONVENTION PROGRAMME FIP 3 (*)	650 000	650 000	
TOTAL	2 603 368	1 889 176	714 192

(*) Restant à recevoir de Nouvelles Subventions Pluriannuelles octroyées en 2017	1 610 404
Restant à recevoir de Subventions Pluriannuelles des années antérieures	992 964
TOTAL	2 603 368

Au 31.12.2017, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 2 603 368 € (cf. annexe 2) dont 1 610 404 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2017.

Au 31.12.2017, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 992 964 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

2.4 DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2017.

2.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance figurant à l'actif du bilan sont liées à la gestion courante de l'association et correspondent à :

En €	31/12/2017	31/12/2016
Assurances expatriés	0	0
Assurance Essor mission sur le terrain	169	161
Assurance local et Route / Essor	1 918	1 849
Abonnements France Télécom	0	0
Cotisation volontaire	4 500	3 161
Abonnement Certificat Electronique	0	118
TOTAL	6 587	5 289

3. INFORMATION SUR LE PASSIF

3.1 FONDS ASSOCIATIFS ET AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	31/12/2016	Affectation du résultat 16	Autre mouvement	Résultat 2017	31/12/2017
Réserves	387 927	7 936			395 863
Fonds renouvellement nouveaux programmes					
Affectation aux programmes	0				0
Excédent de l'exercice 2016	7 936	- 7 936			
Excédent de l'exercice 2017				10 279	10 279
FONDS PROPRES	395 863	0		10 279	406 142

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2016 a été affecté en totalité en réserves (soit 7 936 €).

FONDS DEBIES AUX PROGRAMMES

CF. POINT 2.2

3.2 AUTRES DETTES

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

3.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

REMARQUES PRELIMINAIRES

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Le tableau du compte de résultat comprend les "Ressources affectées aux programmes" puis les "charges affectées aux programmes" qui donnent un "Solde Activité Programmes" qui est nul. L'excédent de l'exercice est constitué des produits financiers et des transferts de charges.

Les Ressources Affectées aux Programmes comprennent les financements reçus sur l'exercice, plus ceux à recevoir pour couvrir des dépenses de l'exercice, moins ceux reçus pour couvrir des dépenses de l'exercice précédent, diminués de ceux qui n'ont pas encore été utilisés sur les programmes (dépenses à engager sur financements reçus), augmentés du solde des financements non utilisés l'an dernier.

Les Charges Affectées aux Programmes comprennent d'une part les dépenses directement imputées aux programmes y compris les salaires, indemnités, charges et voyages des responsables de programmes basés sur le terrain, et d'autre part les dépenses de fonctionnement affectées aux programmes.

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat n'inclut pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Les pourcentages représentatifs de l'ensemble de notre activité figurent au tableau de répartition des subventions et dépenses des programmes (annexe 3).

4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 3 311 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice :	4 009	K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/17 :	2 603	K€
- Subventions à recevoir au 31/12/16 :	<3 301>	K€

4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 92 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §2.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir (cf. §2.3).

4.3 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 3 225 222 € et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes". (cf. § 3.2).

4.4 DEPENSES PROGRAMMES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE SUR FINANCEMENTS REÇUS

Le détail par programme des dépenses engagées depuis le début du programme et au cours de l'exercice est donné dans le tableau en annexe 1.

Ce montant d'un total de 3 124 291 € correspond d'une part, aux envois de fonds et dépenses directes pour le terrain dont le montant s'élève à 1 969 248 € et d'autre part, aux dépenses de fonctionnement du siège et aux salaires et charges du personnel expatrié qui s'élèvent à 1 155 043 €. (cf. annexe 1).

Depuis 2015, les salaires et charges des Responsables Programmes (RPG) sont affectés en coûts directs dans le compte de résultat car ces postes sont intégralement liés aux activités terrain.

4.5 AUTRES INFORMATIONS

Effectif Total	25
• Cadres	15
• Employés	8
• Volontaire	2

4.6 FRAIS DE STRUCTURE

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 16.81 %, mais passe à 14.39% une fois pris en compte les financements locaux obtenus dans les différents pays d'interventions.

4.7 ENGAGEMENT HORS BILAN

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2017, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 28 546 €.

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 1,30%.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Age de départ à la retraite fixé à 65 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

4.8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en Euros)
Trophées des Vainqueurs	Sous-traitance	3 jours	900
Cabinet Wenner	Conseils Juridiques	1 jour	600
Imprimerie IDC	Cartes de vœux Nouvelles	-	7 000 600
100% VAD	Plaquettes et photocomposition	2 jours	600
Canon	Pièce pour imprimante	2 jours	400
Bénévoles	Confection Cartes de Voeux + Mise en paquets + Mise sous pli Nouvelles + tenue stand Forums etc...(vente créateur ; marché Noël...)	6 jours 88 jours	550 8 000
Bénévoles	Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale	65 jours	5 900
Paroisse St Paul	Prêt de 2 salles		3 000
Mairie Marcq en Baroeul	Mise à disposition Théâtre Charcot + 1 technicien & bénévoles		800 500
Air France	Billets d'avion à réduction (missions humanitaires)		6 800 1 500
Total		167 jours	37 150 €

4.9 RESULTAT DE L'EXERCICE

4.9.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

Les produits et charges de gestion courante s'élève à 111 €.

4.9.2 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent aux financements reçus de l'Etat dans le cadre des contrats uniques d'insertion pour 8 712 €.

4.9.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	3 051 €
Résultat financier :	3 051 €

4.9.4 TAXE SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Les taxes sur les produits financiers restant à la charge de l'association s'élèvent à 1 595 €.

4.10 AUTRE RESULTAT

Au 31 décembre 2017, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 7 000 €^{TTC}

5 AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Essor a été victime de vols de liquidités sur sa mission au Brésil. Constatées au quatrième trimestre 2017, ces opérations ont été initiées sur les exercices antérieurs.

Des mesures ont été prises dès la constatation de ces opérations pour y mettre un terme.

À ce jour et au stade actuel des investigations, les sommes détournées ont été estimées à environ 475.000 Réal brésiliens par l'association.

L'association fait face aux dettes non réglées concernant ce projet en utilisant ses fonds non affectés.

ANNEXE 1

ESSOR - DEPENSES:AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/16		DEPENSES 2017		CUMUL DEPENSES AU 31/12/17 TOUS PROGRAMMES		Cumul dépenses 2017 tous pgmes	cumul dépenses 2017 pgmes non soldés
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS		
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	4 269	0	4 269	4 269
EDUC.DEVELPT	106 315	207 120	0	3 546	106 315	210 666	316 981	316 981
BUREAU BRESIL 2	338 012	12 395	35 626	0	373 638	12 395	386 031	386 031
BUREAU MOZAMBIQUE	78 247	16 077	13 853		92 100	16 077	108 176	108 176
CONVENTION PROGRAMME FIP 2	1 379 920	434 925	-114 378	11 999	1 265 542	446 924	1 712 467	0
EDUCATION BRESIL	1 018 949	150 872	48 567	-60 000	1 067 516	90 872	1 158 387	1 158 387
AUPU 2	688 041	170 409	-1 046	11 325	686 995	181 734	868 728	0
CONVENTION EDUCATION 2	683 759	321 822	438 338	202 528	1 122 097	524 350	1 646 447	1 646 447
BEIRA 4	350 828	105 178	99 740	54 358	450 568	159 536	610 104	610 104
BONGOR	297 154	106 088	206 246	56 354	503 400	162 442	665 841	665 841
GUINEE BISSAU 2	361 265	114 465	227 041	25 927	588 306	140 392	728 699	728 699
MULTIPAYS RURAL 2	1 078 011	182 644	381 476	78 302	1 459 487	260 946	1 720 432	1 720 432
NDJAMENA	241 323	49 967	294 535	59 168	535 858	109 135	644 992	644 992
MOUVA TTITUDE	42 562	0	135 350	16 404	177 912	16 404	194 317	194 317
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	0	0	535 656	347 632	535 656	347 632	883 287	883 287
BUREAU TCHAD	0	0	15 599	0	15 599	0	15 599	15 599
CONGO UE	0	0	0	59	0	59	59	59
TCHAD DH	0	0	30	60	30	60	90	90
TOTAL	6 668 654	1 871 962	2 316 631	807 660	8 985 286	2 679 622	11 664 906	9 083 711
Total	8 540 616		3 124 291		11 664 908			

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié

1 969 248

dépenses de fonctionnement et charges personnes expatriées

1 155 043

TOTAL dépenses de l'exercice

3 124 291

Le total des dépenses 2017 "frais terrain" et "fr.struct.indirects" ne correspondent pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/16 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2016 3	Subventions et dons 2017 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2017 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/17 affectés aux programmes en 2017 7	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2017 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	Solde programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
SUBV.DONS SANS AFFECT.	289 804			9 225			-9	9		299 020	0	299 020	299 020	
REC.MAILING SANS AFFECT.	60 825			72 255			-75 925	75 925		57 155	0	57 155	57 155	
CARTES DE VOEUX	-69			3 149						3 080	0	3 080	3 080	
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	0									0	4 269	-4 269		4 269
EDUCATION AU DEVELPT	310 573			8 650			12 487		12 487	331 710	316 981	14 730	14 730	
BUREAU BRESIL 2	328 462									328 462	386 031	-57 570		57 570
BUREAU MOZAMBIQUE	104 324			2 500		393		393		107 217	108 176	-959		959
EDUCATION BRESIL	1 114 869		89 563	79 498			39 830		39 830	1 144 634	1 158 387	-13 753		13 753
CONVENTION PROG. EDUCATION 2	1 611 224		708 219	838 340			17 627		17 627	1 758 972	1 646 447	112 525	112 525	
BEIRA4	557 758		194 056	204 989	100 817		13 757		13 757	683 265	610 104	73 162	73 162	
BONGOR	761 214		348 174	236 732	152 000		5 429		5 429	807 201	665 841	141 360	141 360	
GUINEE BISSAU 2	834 254		328 754	165 455	158 490		13 769		13 769	843 213	728 699	114 514	114 514	
MULTIPAYS RURAL2	1 599 347		714 300	854 659	140 558					1 880 263	1 720 432	159 830	159 830	
NDJAMENA	925 365		555 620	287 522	320 555		58 568		58 568	1 036 391	644 992	391 399	391 399	
MOUVA TTITUDE	362 301		362 295	240 363	120 544					360 913	194 317	166 595	166 595	
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	0			748 749	650 000		-39 460	39 460		1 359 289	883 287	476 002	476 002	
BUREAU TCHAD	0									0	15 599	-15 599		15 599
UE CONGO	0			255 596	494 404					750 000	59	749 941	749 941	
TCHAD DH	0				466 000					466 000	90	465 910	465 910	
s/total	8 860 251	0	3 300 981	4 007 681	2 603 368	0	46 467	115 394	161 860	12 216 784	9 083 711	3 133 072	3 225 222	92 149

Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2017

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/16 1	Dont subventions perçues avant début du programme 2	Dont subventions restant à recevoir 2016 3	Subventions et dons 2017 encaissés 4	Subventions restant à recevoir 2017 5	Subventions perçues avant début du programme 6	Dons et subventions reçus avant le 01/01/17 affectés aux programmes en 2017 7	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2017 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	Solde programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
CONVENTION PROGRAMME FIP 2	1 757 098			1 836			-46 467	46 467		1 712 467	1 712 467	0		0
AUPU 2	868 728									868 728	868 728	0		0
s/total	2 625 826	0	0	1 836	0	0	-46 467	46 467	0	2 581 195	2 581 195	0		

TOTAL GENERAL	11 486 077	0	3 300 981	4 009 517	2 603 368	0	0	161 861	161 861	14 797 979	11 664 906	3 133 072	3 225 222	92 149
----------------------	-------------------	----------	------------------	------------------	------------------	----------	----------	----------------	----------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	---------------

Montant total encaissé en 2017

4 009 517

Montant total net à recevoir 2017

-697 613

Financements programmes reçus

3 311 903

ORIGINE DES RECETTES ENCAISSEES ESSOR

ORIGINE	2014		2015		2016		2017	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Union Européenne	289 002	9,17%	698 153	18,79%	666 164	20,23%	916 824	21,90%
Etat français (AFD / Ambassades)	1 728 394	54,84%	1 255 569	33,79%	1 051 838	31,94%	2 019 700	48,23%
Collectivités locales	12 108	0,38%	32 893	0,89%	3 050	0,09%	550	0,01%
Organisations Internationales	-	0,00%	78 241	2,11%	92 913	2,82%	83 794	2,00%
ONG et fondations	649 618	20,61%	939 279	25,28%	973 330	29,56%	892 300	21,31%
<i>Dont :</i>								
<i>Frères de Nos Frères</i>	55 000 €		55 000 €		30 000 €		30 000 €	
<i>Fondation Lord Michelham</i>	145 000 €		150 000 €		210 000 €		265 000 €	
Particuliers et entreprises	138 142	4,38%	125 271	3,37%	164 258	4,99%	96 350	2,30%
TOTAL ENCAISSE	2 817 264		3 129 406		2 951 553		4 009 517	
Financements locaux :	334 552	10,61%	586 371	15,78%	341 455	10,37%	177 750	4,25%
<i>bailleurs publics</i>	334 552		474 613		276 069		136 880	
<i>bailleurs privés</i>			111 758		65 386		40 871	
TOTAL GENERAL	3 151 816	100,00%	3 715 777	100,00%	3 293 008	100,00%	4 187 268	100,00%

Pourcentage fonds publics	75,01%	68,34%	63,47%	75,41%
Pourcentage fonds privés	24,99%	31,66%	36,53%	24,59%
Montants fonds privés et hors Europe	1 122 313 €	1 729 163 €	1 571 956 €	1 250 194 €

DEPENSES PAR NATURE ESSOR

NATURE	2014		2015		2016		2017	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Dépenses des projets	1 505 441	49,78%	1 580 549	49,16%	2 264 830	57,38%	1 706 367	51,68%
Salaire et Allocations Responsables de projets + frais de suivi par le siège	691 532	22,87%	756 755	23,54%	973 402	24,66%	942 697	28,55%
Salaires Europe et Frais Généraux (*)	492 728	16,29%	429 987	13,38%	367 602	9,31%	475 228	14,39%
TOTAL DEPENSES	2 689 701		2 767 290		3 605 834		3 124 293	
Dépenses couvertes par financements locaux	334 552	11,06%	447 556	13,92%	341 455	8,65%	177 750	5,38%
TOTAL GENERAL	3 024 253	100,00%	3 214 846	100,00%	3 947 288	100,00%	3 302 043	100,00%

Ce tableau reprend les opérations comptables à la date à laquelle elles ont eu lieu sans tenir compte de la période pour laquelle elles ont été produites. Ainsi, une subvention prévue pour 2016 mais reçue en 2015 rentre dans ce tableau.

(*) La répartition des frais de fonctionnement de ce tableau est différente de celle appliquée dans le compte de résultat. Ce dernier applique une répartition comptable, tandis que ce tableau ci-dessus reprend une affectation qui tient compte du temps passé sur le terrain par l'équipe du siège pour le suivi des projets.

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	29 127	500	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 1.1 Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés . Projets éducation	86 280	86 280
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 529 037	85 780	- Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche des autres fonds privés 2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	40 968		2. AUTRES FONDS PRIVES (entreprises, fondations et ONG)	880 326	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (dont coûts de Direction et Responsable de programme affectés en suivi de Projet)	525 158		3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS (dont Banque Mondiale) 4. AUTRES PRODUITS	2 295 600 10 279	
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 124 291		I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 272 485	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II. REPRISES DES PROVISIONS	0	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 225 222		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 087 307	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	10 279		V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V. TOTAL GENERAL	6 359 792		V. TOTAL GENERAL	6 359 792	86 280
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 280	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		86 280
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	7 200		Bénévolat	14 450	
Frais de recherche de fonds	16 750		Prestations en nature	17 600	
Frais de fonctionnement et autres charges	13 200		Dons en nature	5 100	
TOTAL	37 150		TOTAL	37 150	